

Conseil CPAS du jeudi 23 mai 2024 à 19h30

Le président du Conseil du CPAS vous invite à la réunion mensuelle qui se tiendra le jeudi 23 mai 2024 à 19h30 dans la salle du conseil de l'AC De Voor.

Ordre du jour

Séance publique

Affaires générales/administratives

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du Bureau permanent.

2. **Prise de connaissance du rapport du comité de concertation commune-CPAS du 2 mai 2024**

Le Conseil prend note du rapport du comité de concertation entre la commune et le CPAS du 2 mai 2024.

3. **Rapport de visa 2023**

Le rapport de visa pour 2023 sera notifié au Conseil.

Finances

4. **Adoption des comptes annuels 2023: partie CPAS Fourons**

Il est demandé au conseil du CPAS d'adopter sa partie des comptes annuels de l'exercice 2023. Les comptes annuels, les notes explicatives et la documentation ont été mis à la disposition des conseillers quatorze jours avant la réunion du conseil.

Séance à huis clos

Affaires générales/administratives

5. **Notification Bureau Permanent**

Le conseil prend acte du Bureau Permanent du 25 avril 2024 et 7 mai 2024

Salutations collégiales,

Hilde Broers

Président